



communauté  
de l'auxerrois

## Demande de contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC)

Communauté de l'auxerrois  
Service Eau et Assainissement  
6bis, Place du Maréchal Leclerc  
BP 58  
89010 AUXERRE Cedex  
03 86 98 08 36 – [eauassainissement@auxerre.com](mailto:eauassainissement@auxerre.com)

Je soussigné(e)  
(nom et prénom)

Demeurant à  
(adresse complète)

Tél :

Mail :

Agissant en qualité de (1) :

Demande le contrôle de l'installation d'assainissement non collectif  
(2) pour le bien situé au :

Section cadastrale

Type de contrôle souhaité :

- Premier contrôle (délais 5 semaines) – 184.00 € HT
- Contrôle Périodique (délais 5 semaines) – 131.00€ HT
- Contrôle vente (délais 3 semaines) – 184.00 € HT

Je m'engage à régler le coût du contrôle à réception du titre de recette établi par le Trésor public pour le compte de la Communauté de l'auxerrois.

La société ALTEREO prestataire pour le compte de la Communauté de l'auxerrois est chargée de la prise de rendez-vous et du contrôle.

Fait à :

Le :

Signature :

Personne à facturer (si différente du signataire) :

Adresse de facturation :

(1) Préciser : propriétaire ou mandataire dument autorisé (dans ce dernier cas, joindre une procuration)

(2) La demande de contrôle ne concerne que les immeubles situés en zonage d'assainissement non collectif.